

Accueils de loisirs | 3-17 ans communauté de communes vexin centre

VACANCES DE NOËL 2025

du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier 2026

Fermé du 25 au 26 décembre et le 2 janvier 2026

Financés par la Communauté de Communes Vexin Centre – avec la C.A.F. – les accueils de loisirs associatifs et communaux du territoire ne sont **pas sectorisés**, les parents sont donc **libres du choix de la structure**.

Le fonctionnement, les jours et horaires d'ouverture des accueils sont différenciés selon les structures.

Attention les places sont limitées!

Inscriptions directement auprès des structures

LIEUX D'ACCUEIL	PÉRIODES D'OUVERTURE	GESTION DES ACCUEILS contacts – inscriptions – informations
ABLEIGES	Fermé	Association "Les petites canailles" • 01 34 42 17 91 www.lespetitescanailles-site.fr ass.petitescanaillesableiges@gmail.com
BOISSY L'AILLERIE	Les 22,23 et 24 décembre	Association "Les petites canailles" • 01 34 42 17 91 www.lespetitescanailles-site.fr ass.petitescanailles2@gmail.com
COMMENY	Les 22,23 et 24 décembre	Commune de Commeny • 01 34 67 40 05 (Mairie) mairie@commeny95.fr
CHARS	Fermé	Association "Les lutins du Vexin" • 06 74 95 64 14 www.lutinsduvexin.fr clsh.chars@gmail.com
MARINES	Les 22,23 et 24 décembre	Association "Les lutins du Vexin" • 01 30 39 99 39 07 44 82 19 34 www.lutinsduvexin.fr lachamaillerie@asso-lutins-vexin.fr
SERAINCOURT	Fermé	Association "Les p'tits amis de Seraincourt" • 01 34 75 22 45 <u>clshseraincourt@orange.fr</u>
US	Fermé	Association "Les lutins du Vexin" • 01 30 39 99 39 07 44 82 19 34 www.lutinsduvexin.fr lachamaillerie@asso-lutins-vexin.fr
MARINES Adosphère	Les 22, 23, 24, 29, 30 et 31 décembre (fermeture les 26/12, et 02/01)	Espace jeunesse pour les 11-17 ans • 01 34 67 75 37 06 88 12 20 86 adosphere@mairie-marines.org



Accueils de loisirs | 3-17 ans communauté de communes vexin centre

VACANCES DE NOËL 2025

du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier 2026

Fermé du 25 au 26 décembre et le 2 janvier 2026

Financés par la Communauté de Communes Vexin Centre – avec la C.A.F. – les accueils de loisirs associatifs et communaux du territoire ne sont **pas sectorisés**, les parents sont donc **libres du choix de la structure**.

Le fonctionnement, les jours et horaires d'ouverture des accueils sont différenciés selon les structures. **Attention les places sont limitées!**

Inscriptions directement auprès des structures

